EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **21 décembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt et un décembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Marianne MAXIMI à Alparslan COSKUN, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Absent(e)s : **Anne FAUROT**

Secrétaire : **Florent NARANJO**

Monsieur Grégory BERNARD quitte la séance pendant le débat de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Marion CANALES.
A la demande de Monsieur Alain LAFFONT pour le groupe France Insoumise, la question n°10 est scindée en deux :
- n°10 : Prise de participation dans la SCIC « Epicentre Cowork »
- n°10bis : Désignation d'un représentant de la Ville au sein de l'Assemblée Générale de la SCIC « Epicentre Cowork »

Rapport N° 36

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS TRAVAILLANT DANS LE DOMAINE SOCIAL

Plusieurs associations travaillant dans le domaine social peuvent en raison de leur activité annuelle, de leur action et de leur régularité, bénéficier d'une subvention.

A ce jour, le reste à répartir des lignes budgétaires pour l'ensemble des subventions à allouer aux associations travaillant dans le domaine social est de 13 640 euros.

Subventions de fonctionnement

Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur du Puy-de-Dôme

L'Association départementale dite Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur du Puy-de-Dôme participe à l'action des Restos du Cœur, fondés par Coluche.

L'association a pour but d'aider et d'apporter, sur le territoire du Puy-de-Dôme, une assistance bénévole aux personnes en difficulté, en luttant contre la pauvreté et l'exclusion, notamment dans le domaine alimentaire par la distribution de denrées, et d'une manière générale par toute action d'insertion dans la vie sociale et l'activité économique.

Le budget prévisionnel de l'association, du 1er mai 2017 au 30 avril 2018, est de 1 174 540 euros.

L'association demande une subvention d'un montant de 5 000 euros.

En 2016, Les Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur du Puy-de-Dôme ont été subventionnés à hauteur de 4 920 euros : somme prévue par le budget primitif compte tenu de la régularité des actions accomplies : aide alimentaire, aide à la personne et à l'insertion. Cette année, la même somme a été budgétée.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer une subvention de fonctionnement de 4 920 euros au Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur du Puy-de-Dôme, au titre de l'année 2017.

Association des Paralysés de France - Délégation départementale du Puy-de-Dôme

L'association dite Association des Paralysés de France a été créée en 1933 à Paris par la volonté de quatre jeunes gens, atteints de poliomyélite, révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes.

Reconnue d'utilité publique, l'Association des Paralysés de France est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille.

L'Association des Paralysés de France est présente dans chaque département par l'intermédiaire de ses délégations départementales.

La délégation départementale du Puy-de-Dôme a pour but d'assurer une présence soutenue auprès de tous, de développer la vie associative, de revendiquer la participation sociale des personnes en situation de handicap et de leurs familles, de les accompagner et de les défendre, dans une approche individualisée.

Le budget prévisionnel de l'association, pour l'exercice 2017, est de 659 545 euros en charges et 400 614 euros en produits.

L'association demande une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 500 euros.

Il est à noter que cette association a perçu au titre de l'année 2015 une subvention de fonctionnement de 1 200 euros et une subvention complémentaire, en fin d'année, de 50 euros.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer une subvention de fonctionnement de 1 200 euros à l'Association des Paralysés de France - Délégation départementale du Puy-de-Dôme, au titre de l'année 2017.

Groupe Local Cimade de Clermont-Ferrand

L'association dite Groupe Local Cimade de Clermont-Ferrand a pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions. Elle lutte contre toute forme de discrimination et, en particulier, contre la xénophobie et le racisme.

Le Groupe Local Cimade de Clermont-Ferrand organise tous les mercredis des permanences d'aide juridique et administrative.

Le budget prévisionnel de l'association, pour l'exercice 2017, est de 8 622 660 euros.

L'association demande une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 euros.

Il est à noter que cette association a perçu au titre de l'année 2012 une subvention de fonctionnement de 2 000 euros.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer une subvention de fonctionnement de 2 000 euros au Groupe Local Cimade de Clermont-Ferrand, au titre de l'année 2017.

Subvention exceptionnelle

Les Quatre «A» Formation de Chiens-Guides et Médiation Animale

L'association dite Les Quatre «A» Formation de Chiens-Guides et Médiation Animale a pour but :
- de rendre service aux personnes déficientes visuelles afin de les rendre autonomes par différents moyens non limitatifs ;
- d'assurer la formation, la remise et le suivi des chiens-guides, les chiens-guides étant remis gratuitement aux personnes agrées par l'association ;
- d'agir pour que les chiens-guides soient acceptés en tous lieux ;
- d'exercer devant les juridictions tous les droits réservés à la partie civile ;
- de développer la médiation animale en direction des personnes en situation de handicap et/ou de perte d'autonomie.

Cette année, un chien-guide a été remis gratuitement à un clermontois. L'association assure le suivi du couple non-voyant chien-guide.

Le budget prévisionnel de l'action est de 18 980 euros.

Au regard du coût du projet, l'association demande une subvention exceptionnelle sans montant précis.

Il est à noter que cette association a perçu au titre de l'année 2013 une subvention exceptionnelle de 3 000 euros pour cette action.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer une subvention exceptionnelle de 3 000 euros à Les Quatre «A» Formation de Chiens-Guides et Médiation Animale, au titre de l'année 2017.

Subventions complémentaires

Compte tenu des subventions allouées, il reste la somme de 2 520 euros à répartir en subventions complémentaires.

Afin d'établir la répartition budgétaire, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer une subvention complémentaire pour chacune des associations, telles que réparties dans le tableau ci-dessous, au titre de l'année 2017.

ASSOCIATIONS	**Subventions de fonctionnement**			
	Subvention allouée en 2016	*Subvention souhaitée*	2017	
			1er versement	**2ème versement**
Comité «Droit Au Logement» des habitants du Puy-de-Dôme Unir et organiser les familles et les individus, mal-logés ou concernés par le problème du logement, pour la défense du droit à un logement décent pour tous…	*1 000 (SC +500)*	*2 500*	1 000	**183**
Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies à la Protection de l'Enfance du Puy-de-Dôme Participer à l'effort d'insertion sociale de ses adhérents et de ceux qui ont ou auraient qualité pour le devenir.	*En 2014 800 (SC +100)*	*1 000*	800	**183**
Club Viviani Organiser toutes les activités susceptibles d'améliorer le bien-être des personnes retraitées ou actives venant au Club et susciter entre elles des rapports d'amitié et d'entraide.	*1 700 (SC +800)*	*6 000*	1 700	**183**
Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques - Délégation du Puy-de-Dôme Regrouper sur le plan national les familles de malades psychiques dans un but d'entraide, de formation et de défense commune de leurs intérêts.	*3 000 (SC +400)*	*6 500*	3 000	**183**
A.D.F.I. 63 «AUVERGNE» Prévenir et défendre les familles et les individus contre les pratiques exercées par des groupes, mouvements ou organisations à caractère sectaire, totalitaire et qui, quelles que soient l'appellation et la forme sous laquelle elles sont mises en œuvre, portent gravement atteinte aux Droits de l'Homme et aux Libertés fondamentales définies par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.	*300 (SC +200)*	*600*	300	**183**

ALTIS Défendre les intérêts matériels et moraux des familles du département du Puy-de-Dôme, et plus spécifiquement de celles ayant en leur sein un ou plusieurs enfants déficients intellectuels.	*500 (SC +500)*	*1 000*	500	**183**
Amicale des Retraités Territoriaux de la ville de Clermont-Ferrand et du CCAS Créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres.	*700 (SC +300)*	*1 000*	700	**183**
VIVRE Soutenir, animer la vie sociale et relationnelle de personnes adultes rencontrant d'importantes difficultés sur le plan psychologique ; - proposer des logements leur permettant d'accéder à une certaine autonomie ; - organiser par tous les moyens appropriés des actions d'enseignement et de recherche scientifique.	*1 500 (SC+1000)*	*5 000*	1 500	**183**
Jonathan Pierres Vivantes Association Départementale du Puy-de-Dôme L'entraide bénévole morale, spirituelle pour ceux qui le désirent, et la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux des familles dont un ou plusieurs enfants sont décédés, conformément aux orientations définies par l'Association Nationale «Jonathan Pierres Vivantes» dont le siège social est à Paris. Cette entraide peut aussi s'adresser aux frères et sœurs d'un enfant décédé.	*300*	*350*	300	**50**
Cultures du Cœur Auvergne Lutter contre l'exclusion et agir en faveur de l'insertion sociale des personnes les plus démunies, en facilitant leur accès à la culture, aux sports et aux loisirs. Pour cela, elle contracte des partenariats avec les opérateurs culturels et sportifs pour permettre aux publics exclus de la culture, du sport et des loisirs, d'accéder aux spectacles et manifestations qu'ils organisent, par l'offre de places et l'organisation d'actions de sensibilisation. Cela concerne notamment les jeunes publics et leur famille.	*2 000 (SC +500)*	*5 000*	2 000	**183**
Association des Paralysés de France - Délégation départementale du Puy-de-Dôme Défendre et représenter des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille.	*En 2015 1 200 (SC +50)*	*1 500*	1 200	**183**

Groupe Local Cimade de Clermont-Ferrand Manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions. Elle lutte contre toute forme de discrimination et, en particulier, contre la xénophobie et le racisme.	*En 2012 2 000*	*3 000*	2 000	**183**
ASSOCIATIONS	**Subventions exceptionnelles**			
	Subvention allouée en 2016	*Subvention souhaitée*	2017	
			1er versement	**2ème versement**
Restaurants du Cœur - Relais du Cœur du Puy-de-Dôme Action cinéma 2017	*600 (SC +200)*	*800*	600	**183**
Options Arts Médias Action Fête de la Musique 2017	*250 (SC +200)*	*450*	250	**183**
Jonathan Pierres Vivantes Association Départementale du Puy-de-Dôme Action journée d'accueil, d'échanges et de soutien psychologique entre parents, frères et sœurs endeuillés.	*450 (SC +250)*	*540*	450	**90**

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 décembre 2017.

Pour le Maire, et par délégation,
L'Adjointe à la Solidarité et à l'Action Sociale

Nicaise JOSEPH